

Ministère de la santé et de la prévention

**Arrêté du 7 novembre 2023 portant nomination
à l'Observatoire national du suicide**

NOR : SPRE2330508A

Le ministre de la santé et de la prévention,

Vu le décret n° 2018-688 du 1^{er} août 2018 modifié portant création de l'Observatoire national du suicide, notamment son article 2,

Arrête :

Article 1^{er}

Les personnes suivantes sont nommées pour cinq ans à l'Observatoire national du suicide :

- M. Jean-Jacques CHAVAGNAT, psychiatre ;
- M. Fabrice JOLLANT, psychiatre ;
- Mme Cécile OMNES, psychiatre ;
- M. Guillaume VAIVA, psychiatre ;
- M. Philippe BINDER, médecin généraliste ;
- Mme Charlotte ORSINI, médecin urgentiste ;
- Mme Véronique MENNETRIER, médecin du travail ;
- Mme Brigitte MOLTRECHT, médecin scolaire ;
- M. Pierre VANDEL, psychiatre de la personne âgée ;
- M. Michel DEBOUT, médecin légiste.

Les personnes suivantes sont nommées pour cinq ans à l'Observatoire national du suicide au titre des personnalités qualifiées :

- M. Christian BAUDELLOT ;
- M. Frédéric BALARD ;
- Mme Catherine QUANTIN ;
- Mme Alexandra ROUQUETTE ;
- M. Geoffrey GAUVIN ;
- M. Romain PEROT.

Article 2

L'arrêté du 1^{er} août 2018 portant nomination à l'Observatoire national du suicide est abrogé.

Article 3

Le directeur de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel Santé - Protection sociale - Solidarité.

Fait le 7 novembre 2023.

Pour le ministre et par délégation :
Le directeur de la recherche, des études,
de l'évaluation et des statistiques,
Fabrice LENGART